



L'AGENDA DE MAI

Mercredi
1^{er} MAI

RECEPTION DES MEDAILLES DU TRAVAIL, AGRICOLES ET DE LA FAMILLE

A 11h en mairie sur invitation

Du Samedi 4
Au Mardi 7
MAI

DUCASSE SUR LA PLACE DES DEPORTES

Samedi 4 : **CONCOURS DE PETANQUE à 14h30** au boulo-drome de la salle de la ruelle. Organisé par LA BOULE 2000, renseignements auprès de M. DELPORTE Daniel au 07.60.58.67.38



Samedi 4 : **CONCOURS DE BELOTE à 18h00** au Café de l'Avenue, inscriptions dès 17h30. Organisé par la Municipalité, ouvert à tous.



ATTRACTIONS FORAINES le samedi et le dimanche de 15h à 22h et le lundi et mardi de 16h à 21h. Tarif réduit le mardi. La commune offre 2 tickets valables le lundi, aux enfants nés à partir du 1^{er}/01/2010 et jusqu'au 31/12/2022. Les enfants scolarisés à Famars les recevront directement à l'école, les autres doivent venir les retirer en mairie à partir de jeudi 2 mai.

Samedi 4 et
Dimanche 5
MAI

2^{ème} EXPOSITION PEINTURES

Organisée par la section peinture du CSL à la salle des fêtes de Famars 24 peintres exposeront leurs œuvres. Entrée gratuite et ouverte à tous de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h30.

Vernissage samedi à 18h30. Tombola avec de nombreux lots à gagner

Mercredi
8 MAI

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Dépôt de fleurs à 11h au monument aux Morts suivi du verre de l'amitié



Mardi
21 MAI

JOURNEE DE DEPISTAGES VISUELS ET AUDITIFS GRATUITS

Organisée par le CCAS de Famars en partenariat avec l'équipe mobile d'Optical Center sur la place des Déportés.

Vous avez besoin d'un examen de la vue ou d'un test auditif gratuit, prenez rendez-vous au 06.11.53.51.36.

Samedi
25 MAI

DISTRIBUTION DU CADEAU DE LA FETE DES MERES

De 9h à 12h en mairie pour les personnes inscrites en mairie. Fin des inscriptions le 26/04

LA MUNICIPALITE VOUS INFORME



DE JUILLET 2024

Il Fonctionnera du Lundi 8 au vendredi 26 juillet

De 9h à 17h pour les enfants de 3 ans à 17 ans

Garderie : de 8h à 9h et de 17h à 18h (tarif par tranche d'une 1/2h)

Modalités d'inscriptions :

- Soit en présentielle à la permanence en **Mairie de Famars le Samedi 1^{er} juin de 9h à 12h** ; ou au Centre Municipal d'Artres le mardi 4 juin de 17h à 19h ou en mairie de Quérénaing le jeudi 6 juin de 17h à 19h.
- Soit **par SMS du 27 mai au 31 mai** au 06.70.54.92.21 en précisant les noms, prénoms, date de naissance de l'enfant, l'adresse et l'établissement où est scolarisé l'enfant, les semaines d'inscriptions au centre, votre quotient familial et si vous mettez l'enfant à la garderie.
- Soit **par téléphone** au 03.27.28.10.27 **du 27 mai au 31 mai**.

Pour les extérieurs Vendredi 7 juin de 9h à 17h en mairie de Famars (en fonction des places disponibles)

VALIDATION DES INSCRIPTIONS

Pour valider l'inscription, il est IMPERATIF de déposer au plus tard le 14 juin :

Le dossier d'inscription complété et accompagné de l'attestation de quotient familial (si inférieur à 850), le paiement se fera par chèque à l'ordre du Service Jeunesse Mairie de Famars.

Vous pouvez télécharger le dossier sur le site www.mairie.fr ou le retirer en mairie de Famars. (sauf pour les enfants ayant déjà rempli un dossier en 2024).

Pas de navette pour Artres et Quérénaing

TARIFS	Quotient Familial	Inscriptions à la semaine 5 jours	Garderie La ½ heure	CCAS FAMARS	CCAS Artres	CCAS Quérénaing
Famars, Artres, Quérénaing	0-450	43€	1€	½ tarif à partir du 2 ^{ème} enfant 40€ pour le mois ou 15€ à la semaine	Moins 3€/J/Enf.	/
	451 – 850	46€	1€			
	Supérieur 850	49€	1€			
Extérieurs	0-450	90€	1€	/	/	/
	451-850	93€	1€			
	Supérieur à 850	95€	1€			



JOURNEE EN CHAMPAGNE

Direction Reims

MERCREDI 5 JUIN 2024

Le CCAS de Famars organise une sortie pour les personnes de 60 ans et plus et habitant Famars (RDV 7h45 devant la mairie pour un retour vers 19h30).

Le tarif est de 30€ par personne (règlement uniquement par chèque à l'ordre de Régie recette CCAS Famars).

Au programme :

- ⇒ Promenade en petit train dans le vignoble Champenois
- ⇒ Visite des Caves avec dégustation
- ⇒ Déjeuner au Caveau du Vigneron
- ⇒ Croisière commentée sur la Marne.



Inscription OBLIGATOIRE en Mairie du 13 au 17 mai auprès de Brigitte.

Attention ! Places limitées



Dimanche 9 juin

Rappel concernant les procurations :

Celles-ci doivent être établies plusieurs jours avant le scrutin. En effet, les procurations qui n'auraient pas été reçues en mairie ne seront pas valables. Pour les procurations établies dans une autre région, il est conseillé de s'y prendre plus d'une semaine à l'avance, compte tenu du délai d'acheminement postal.

LA BIBLIOTHEQUE

Sera fermée les mercredis 1^{er} et 8 mai ainsi que les dimanches 19 et 26 mai. Vous trouverez les derniers titres achetés sur le portail de la bibliothèque : famars-bibenligne.fr



PARIS ROUBAIX CYCLOTOURISME 2024

Dimanche 5 mai : Passage sur la commune de Famars du parcours intégral des 170Kms. Ils arriveront vers 7h30 par la rue de Maing, passeront rue de Quérénaing et rue de Bermerain.

Les Ordures Ménagères et Sélectives passent tous les vendredis

Si votre poubelle a été détériorée ou volée ? Elle est devenue trop grande ou trop petite ?

Le SIAVED assure directement la mise à disposition de nouveaux bacs et le remplacement des bacs usagés.

Vous pouvez effectuer votre demande : en appelant le **0 800 775 537** (numéro vert, appel gratuit). Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

La collecte des DECHETS VERTS

Aura lieu les 14 et 28 mai

Les Déchèteries passent aux horaires d'été

Lundi de 13h30 à 18h

Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Du vendredi au samedi de 8h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 12h.

Fermeture de toutes les déchèteries :

Le 1^{er} mai, Du 8 au 12 mai, le 20 mai

LA VIE ASSOCIATIVE



LES RANDONNEES PEDESTRES

07/05	Circuit Champêtre Maresches	Eglise de Maresches	9kms
14/05	Le coucou Fontaine Bouillon	Carrefour Mesnil	8.3kms
21/05	Marchiennes circuit de l'Abbaye	Parking Place de Marchiennes – Base de Loisirs	10kms
28/05	Circuit des Chapelles	Eglise de Hon Hergnies	8kms



Le 26 mars dernier, 34 membres du club de randonnée ont participé à une journée patrimoine à Lessines en Belgique.

Le matin a été consacré à la visite de "l'hôpital notre dame à la Rose" hôpital le plus ancien d'Europe.

Après un repas convivial au sein de l'hôpital, la journée s'est terminée par une randonnée de 8kms qui nous a fait découvrir les carrières de Porphyre.

CLUB SENIORS SARRASINS

Rendez-vous à la salle des fêtes

Tous les jeudis dès 14h.

Prochain rdv les 2,16, 23 et 30 mai.



LE FC FAMARS



Le mois de mai sera rythmé par de nombreux matchs que vous pouvez retrouver via le QR-CODE ci-dessous :



Dès le 1^{er} mai, comme mis dans l'édition précédente, nous fêterons les 50 années de licence de M. GODEBILLE à travers un match éducateurs/arbitres.

Autre événement marquant de ce mois, la participation de notre école de Football à La journée Nationale des Débutants le jeudi 9 mai à Feignies. Un moment riche et unique pour nos jeunes pousses.

Dès à présent, nous ouvrons nos portes à tout essai pour les enfants nés en 2019 et avant, les entrainements séniors sont également ouverts. Nous vous prions de bien vouloir nous envoyer un mail à famars.fc523375@lfhf.fr afin d'obtenir les jours de séances possibles en fonction de l'année de naissance du joueur/joueuse.

Nous ouvrons également nos portes à tout bénévole souhaitant s'impliquer dans notre vie sportive et associative en tant que dirigeant ou éducateur.

Le TTS (Tennis de Table Sarrasins)



Le 5 avril dernier, le club de tennis de table organisait son 9ème tournoi de belote. Une action réussie avec une vingtaine d'équipes qui ont pu passer une soirée dans la bonne humeur, complétée par une opération de vente de tartes au sucre et de flamiches faites "maison" par la boulangerie "la Sarrasine".

Le bon résultat financier de ces actions vient efficacement compléter nos besoins de financement de nos activités et notre capacité à renouveler notre matériel. Nous remercions aussi toutes les entreprises qui ont contribué à constituer les lots offerts à l'issue de ce tournoi de belote.

Vous pourrez retrouver régulièrement les informations relatives à la vie de notre association sportive et une liste de nos sponsors et mécènes sur notre site

<https://www.facebook.com/TTSFamars.ping/>

Côté sportif, il reste 1 journée de championnat qui se déroulera les 4 et 5 mai prochains. L'occasion pour les amateurs de venir encourager nos pongistes !



L'APPS (Association Parentale des Petits Sarrasins)



A participé, en partenariat avec l'équipe enseignante et les enfants, à la remise au propre des carrés potagers de l'école dans le cadre des prochains ateliers pédagogiques de l'ensemble des classes.

Nous recherchons des parents, grands-parents volontaires pour aider les enfants dans les semis à venir et nous recherchons également des semis (graines, pieds, plantes...) en dons. Renseignements au 07.68.46.86.01

LA SECTION ARTS MARTIAUX DU CSL vous communiquue

Après le stage annuel local, nous accueillons l'Europe.

Le 17 mars dernier, le club de Famars a coorganisé son stage annuel avec le club de Goshindo d'Haulchin. Celui-ci a rassemblé plus d'une trentaine de pratiquants dans une ambiance studieuse et amicale.

Après ce temps fort de l'année, nous avons le plaisir de vous informer d'un évènement plus important : Sous la direction de Maître Antonio Garcia, Directeur de la fédération Européenne d'Hakko Denshin Rengo Kai, les clubs français de la discipline accueilleront **les 10 et 11 mai** dans notre localité, à la salle des Sports de Famars,

Le 22ème Taïkaï européen. Cette manifestation sera ouverte à tous et l'entrée sera gratuite.

Un Taïkaï est un rassemblement de pratiquants d'arts martiaux traditionnels japonais ; il s'agira ici de pratiquants d'Hakko Denshin Ryu Jujutsu qui seront environ une centaine.



TAIKAI 2024
HAKKO DENSHIN RYU JU JUTSU
FRANCE

八光伝心流柔術

SOKE
ANTONIO
GARCIA

HAKKODENSHIN RENGU KAI
八光伝心連合会

10, 11 MAY 2024
59300 Rue Du Mont Houy
Famars, France

Hakkodenshin Rengo Kai
hakkodenshinryu@gmail.com

KAIDEN SHIHAN
STEPHANE AVRIL
TECHNICAL DIRECTOR TAIKAI2024

L'objectif est de faire se rencontrer des pratiquants venus de différents pays dans un cadre agréable et sécurisé offrant un maximum de commodités. C'est le site de Famars qui a été retenu cette année, au cœur du valenciennois lors duquel plusieurs instructeurs de la région se verront décernées le 5^e Dan, un cap pour notre discipline ! Les participants pourront profiter de cours qui leur seront donnés par des experts européens, **le vendredi 10 de 18h à 20h30, puis le samedi 11 de 11h à 15h.**

Ce sera également un moment de partage et d'échange culturel. En clôture de la manifestation aura lieu la cérémonie Shinto, moment solennel pendant lequel seront remis les grades Shihans à plusieurs

instructeurs, concrétisant l'atteinte de ce niveau prestigieux après toutes ces années d'entraînement, de dévouement et de maîtrise des techniques.

Contact : Stéphane Avril au 06.11.70.28.84.

Si vous voulez essayer la pratique de notre discipline, venez les jeudis à la salle des sports de Famars : 18h-19h pour les enfants et 19h-20h30 pour les adultes.

Démarrage progressif, possible à tout moment de l'année, essai gratuit, tarif adapté.

8ème TRAIL DES SARRASINS

Vendredi 14 juin 2024 à partir de 18h

Organisé par l'US Valenciennes Athlétisme en partenariat avec la mairie de Famars et le soutien du FC Famars. Il permet aux sportifs de participer à différentes courses ou marches. Cet événement a été créé afin de réunir tout le monde dans l'esprit de convivialité, sur un format original avec une gratuité pour les habitants du village et un tarif réduit pour les étudiants du campus.

TRAIL DES SARRASINS
VENDREDI 14 JUIN 2024
À PARTIR DE 18H00 À
FAMARS

PROGRAMME :

18H30 : ANIMATION ÉVEIL
19H05 : MARCHÉ NORDIQUE SANTÉ ET RANDONNÉE (7 KM)
20H00 : TRAIL COURT (7 KM*)
20H30 : TRAIL LONG (13 KM*)
*COURSES CHRONOMÉTRÉES

Trail des sarrasins
Valathle

⚠ PAS D'INSCRIPTION LE JOUR DE LA COURSE
⚠ GRATUIT POUR LES SARRASINS (EN MAIRIE)

RENSEIGNEMENTS : [HTTPS://WWW.VALATHLE.FR/](https://www.valathle.fr/)
EMAIL : TRAIL-DES-SARRASINS@VALATHLE.FR

Son déroulement s'étale sur la soirée au cœur du village avec des parcours en nature, accidentés et variés de part et d'autre de la Rhônelle.

Arrivée au cœur du village avec une animation pour tous assurant un dépaysement certain aux participants avec un accueil de qualité.

De 18h30 à 18h40 :

Eveil Athlé pour les enfants
8 minutes

De 19h05 à 20h30 :

Marche randonnée et marche nordique
environ 7kms

De 20h00 à 21h :

Trail court environ 7kms *

De 20h30 à 22h45 :

Trail long environ 13kms *

*Epreuves chronométrées

Renseignements complémentaires :
Site USVA (Union Sportive Valenciennes Athlétisme) : <http://www.valathle.fr>
(Rubrique événements – Trail des Sarrasins 2024 présentation).

MODALITES D'INSCRIPTION POUR LES HABITANTS DE FAMARS :

La participation est gratuite à condition d'utiliser la fiche d'inscription que vous trouverez sur le Site www.famars.fr, en mairie ou sur ce formulaire.

Merci de le compléter, le signer et le déposer en Mairie avec le PPS ou le certificat médical.

LE PPS REMPLACE LE CERTIFICAT MEDICAL :

Pour les majeurs : il leur faudra simplement effectuer sur internet le Parcours de Prévention Santé (<https://pps.athle.fr/>) à l'issue duquel un numéro PPS et une attestation PPS sera délivrée par la FFA (validité de 3 mois) et le fournir à l'inscription.

Pour les mineurs : le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement et signe un questionnaire <https://www.courirenfance.com/Questionnaire-santé.pdf>. A défaut merci de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de 6 mois.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU 8^{ème} TRAIL DES SARRASINS

Réservé aux habitants de FAMARS Jusqu'au 6 juin 2024

NOM : SEXE : H / F
PRENOM : ANNEE DE NAISSANCE :
LICENCE : CATEGORIE :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
EMAIL :@.....
TEL : CLUB :

- Animation Eveil Athlé 18 h 30 *
- Marche randonnée ~7km 19 h 05 sans certificat médical
- Trail court ~7km 20 h 00 * avec certificat médical
- Trail long~13km 20 h 30 * avec certificat médical

Conditions d'annulation sur le site valathle.fr,

* Epreuves chronométrées

L'Eveil Athlé est réservée aux enfants nés de 2015 à 2017,

Les trails 7 et 13 km sont réservés aux coureurs nés avant 2008

DOSSARD
Réserve organisation

Certificat médical ou licence ou PPS obligatoire :

- d'une **licence Athlé Compétition**, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par un médecin, en cours de validité à la date de la manifestation (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées),
- d'une **licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :
 - o Fédération des clubs de la défense (FCD),
 - o Fédération française du sport adapté (FFSA),
 - o Fédération française handisport (FFH),
 - o Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
 - o Fédération sportive des ASPTT,
 - o Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
 - o Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
 - o Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP),
- d'un **certificat médical** d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.
- d'un **PPS** (parcours de prévention santé) *disponible sur la plateforme web dédiée : pps.athle.fr et y suivre les différents étapes de la sensibilisation. Au terme du PPS, il récupère une attestation de fin de Parcours à fournir*

Ou pour les mineurs : le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports . Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de **six mois**

Je soussigné(e), ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la loi « informatique et liberté » n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non-publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : dpo@athle.fr). Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la sauvegarde individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

La sécurité doit être l'affaire de tous, notamment des concurrents

SIGNATURE OBLIGATOIRE

CACHET MAIRIE

du participant ou du représentant légal pour les mineurs

AUTRES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR L'USVA :

Le **meeting du souvenir** (stade Pierre Carous)

Boucles **Nocturnes de Vauban** (complexe Vauban)